



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dépenses

Question écrite n° 18741

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la maîtrise des dépenses publiques. Dans son rapport public annuel pour 2013, la Cour des comptes recommande de mettre en place une péréquation plus ambitieuse dans son volume (DMTO et CVAE) et dont les critères devraient être redéfinis notamment par la prise en compte des dépenses sociale avec l'objectif de réduire progressivement les écarts de 30 % par rapport à la situation. Il lui demande les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18741

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2013](#), page 1732

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)